

<https://archined.ined.fr>

La pauvreté des enfants à la naissance en France. Résultats de l'enquête Elfe

Bárbara Castillo Rico, Marion Leturcq et Lidia Panico

Version

Libre accès

POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION

Bárbara Castillo Rico, Marion Leturcq et Lidia Panico, 2020, "La pauvreté des enfants à la naissance en France. Résultats de l'enquête Elfe", Revue des politiques sociales et familiales: 35-49.

Disponible sur / Available at:

http://hdl.handle.net/20.500.12204/AXAQgQGx5WBfH-X_VIs9

La pauvreté des enfants à la naissance en France

Résultats de l'enquête Elfe

Barbara Castillo Rico Aix-Marseille School of Economics (Amse) et Banque de France.
Marion Leturcq* *Institut national d'études démographiques.
Lidia Panico*

Mots-clés

- Enfants
- Pauvreté
- Conditions de vie
- Enquête Elfe
- France

La pauvreté n'est pas une expérience rare pour les enfants dans les pays développés. En France, en 2014, 19,8 % des enfants vivaient sous le seuil de pauvreté (HCFEA, 2018). La pauvreté des enfants est une préoccupation de longue date pour les chercheurs et gouvernements (comme en témoignent les récentes politiques mises en place en France pour réduire la pauvreté et les inégalités chez les enfants), principalement en raison de son impact sur le devenir des enfants (Dahl et Lochner, 2012) et ses conséquences de long terme sur le bien-être des adultes (Duncan *et al.*, 2012). Alors que des rapports récents pour la France ont fourni une image de la pauvreté chez les enfants de tous âges (HCFEA, 2018 ; Observatoire des inégalités et Compas, 2018), la littérature consacrée à la petite enfance reste limitée. Pourtant, cette période de la vie est aujourd'hui considérée comme une période cruciale pour comprendre comment se forment les trajectoires individuelles et les inégalités de population (Irwin *et al.*, 2007). Depuis 2011, l'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) offre la possibilité de mieux décrire les conditions de vie des enfants en début de vie, en utilisant un échantillon national représentatif de toutes les naissances en France métropolitaine. Par son caractère interdisciplinaire, l'enquête Elfe permet d'explorer la pauvreté des enfants d'un point de vue multidimensionnel. Il est aujourd'hui admis que la pauvreté financière ne permet pas de décrire l'expérience de la pauvreté, particulièrement pour les enfants (Fusco *et al.*, 2011). En conséquence, des mesures multidimensionnelles de pauvreté en conditions de vie ont été mises en place pour comprendre comment le bien-être économique affecte les individus (Stiglitz *et al.*, 2009). Ces concepts ont été moins appliqués aux enfants (Unicef, 2013) et rarement aux très jeunes enfants.

Cet article présente une description multidimensionnelle de la pauvreté des enfants en France, au moment de leur naissance et au cours de leur première année de vie. Plus précisément, il s'appuie sur deux principales mesures de pauvreté : la pauvreté monétaire et la pauvreté en conditions de vie (et de logement). L'approche généralement utilisée pour mesurer la

pauvreté des adultes est ainsi appliquée aux jeunes enfants, ce qui permet de prendre en compte leurs besoins spécifiques. Diverses techniques de régression ont été mobilisées afin de mettre en évidence les groupes de population les plus vulnérables à la pauvreté monétaire et à la pauvreté en conditions de vie dans ses différentes dimensions.

L'importance de l'expérience de la pauvreté dans l'enfance

Des études ont montré que la pauvreté dans l'enfance a un impact sur la santé et le développement des enfants, qui se répercute tout au long de leur parcours de vie. Par exemple, la pauvreté pendant l'enfance est associée à un niveau de diplôme inférieur, à un risque accru de chômage et au fait de continuer à vivre dans la pauvreté à l'âge adulte (Duncan et Magnuson, 2013 ; Duncan *et al.*, 2012). Grandir dans un ménage pauvre est associé à des taux plus élevés de mortalité à l'âge adulte (Case *et al.*, 2005), ainsi qu'à des problèmes de santé chez les adultes comme l'asthme, le diabète, les maladies cardiaques (Johnson et Schoeni, 2011) et l'obésité (Dong *et al.*, 2004). Pourquoi l'expérience de la pauvreté monétaire et de la pauvreté en conditions de vie est-elle si importante pour le bien-être actuel et futur ? On pourrait imaginer que, dans des pays dotés d'un système de sécurité sociale, d'éducation et de soins de santé gratuits ou subventionnés, la pauvreté monétaire et la pauvreté en conditions de vie pourraient être atténuées par l'accès à ces services et n'avoir donc qu'un impact limité sur les enfants. Pourtant, le lien entre pauvreté monétaire, pauvreté en conditions de vie et bien-être des enfants a été constaté dans de nombreux pays, même ceux qui disposent de solides filets de protection sociale (Ermisch *et al.*, 2012 ; Gallo *et al.*, 2012). Le lien entre pauvreté et risques chez les enfants et plus tard à l'âge adulte s'explique de plusieurs façons : conditions de vie défavorables, mauvaises conditions de logement, impact négatif sur le bien-être des parents, notamment sur leur santé mentale (Conger *et al.*, 2010 ; Esping-Andersen, 2008), ou encore difficultés d'accès aux services clés comme la scolarité. Par ailleurs,

L'enquête Elfe est une réalisation conjointe de l'Institut national d'études démographiques (Ined), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Établissement français du sang (EFS), Santé publique France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la direction générale de la santé (DGS, ministère des Solidarités et de la Santé), la direction générale de la prévention des risques (DGPR, Transition écologique et solidaire), la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministère des Solidarités et de la Santé), le département des études, de la prospective et des statistiques (Deps, ministère de la Culture) et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). Dans le cadre de la plateforme Reconai, Elfe bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir (ANR-11-EQPX-0038).

de faibles revenus peuvent avoir un impact direct sur la capacité des familles à répondre aux besoins fondamentaux des enfants. Par exemple, même si dans la plupart des pays développés, la majorité des ménages est en mesure d'acheter suffisamment de nourriture pour subvenir à leurs besoins, la qualité de cette nourriture peut diminuer lorsque les familles connaissent des contraintes financières. Dans les pays européens les plus touchés par la récession de 2008 et des années qui ont suivi, l'apport nutritionnel quotidien et la consommation d'aliments nutritifs, comme le poisson et les légumes, ont diminué (Unicef, 2014). Ces débats sont d'actualité en raison du contexte d'instabilité économique. Les enfants ont constitué le groupe le plus affecté par la crise économique actuelle, même lorsqu'on les compare à d'autres populations vulnérables comme les personnes âgées (*ibid.*). La récession a eu des répercussions sur les enfants en raison de la détérioration de la situation de leur famille (due à la perte d'emploi ou au sous-emploi) et en raison de la diminution de l'offre de services publics. Il n'est donc pas surprenant que le bilan dressé par l'institut Innocenti de l'Unicef en 2014 conclut que la récession s'est accompagnée d'une baisse du niveau de bien-être des enfants dans les pays développés (*ibid.*).

Mesurer la pauvreté chez les enfants

Il existe plusieurs façons de conceptualiser et de mesurer la pauvreté dans l'enfance. De nombreuses études calculent la proportion d'enfants vivant dans des ménages monétairement pauvres, généralement identifiés comme ceux dont le revenu est inférieur à 50 % ou 60 % du revenu médian. Cet indicateur permet donc de rendre compte des contraintes financières que connaissent les ménages. Cependant, les revenus du ménage ne reflètent pas toujours les conditions de vie et le bien-être des personnes qui le forment, en particulier celui des enfants (Unicef, 2013). Cela tient à deux facteurs. D'une part, le revenu n'est pas un indicateur fiable des ressources dont dispose le ménage (et, en particulier, des ressources distribuées aux enfants). D'autre part, la pauvreté ne se résume pas à l'incapacité de se nourrir et les dimensions non financières, telles que l'intégration sociale, la participation aux activités sociales normatives sont également importantes comme l'ont montré les travaux pionniers de Peter Townsend (1979) et ceux d'Amartya Sen (1999).

Le concept de « *deprivation* » traduit en français par l'expression « *pauvreté en conditions de vie* » ou « *privation multidomaine* » a émergé pour combler ces manques. Ce concept vise à mieux rendre compte de l'expérience vécue de la pauvreté chez les enfants. Par exemple, l'indicateur de

pauvreté en conditions de vie des enfants, développé par l'Unicef, considère que les enfants connaissent une situation de pauvreté en conditions de vie lorsque le ménage dans lequel ils vivent déclare au moins quatre restrictions matérielles sur neuf listées (difficultés à payer le loyer, un prêt immobilier ou les services publics, ne pas avoir les moyens de chauffer le logement, faire face à des dépenses imprévues, manger régulièrement de la viande ou autres protéines, prendre des vacances, posséder une télévision, une machine à laver, une voiture, un téléphone). La proportion d'enfants en situation de pauvreté en condition de vie est restée constante, autour 7 % à 8 % entre 2008 et 2012, alors qu'elle n'avait cessé de diminuer pendant des années dans la plupart des pays européens. Il est important de noter que les mesures de pauvreté monétaire et en conditions de vie ne décrivent pas toujours les mêmes enfants : un enfant peut vivre dans un ménage pauvre sur le plan monétaire sans pour autant être considéré comme pauvre en conditions de vie, en raison, par exemple, de la priorité accordée par les parents aux ressources à leur disposition ou de l'appui des familles élargies, des communautés ou des programmes nationaux. Inversement, un enfant en situation de pauvreté en conditions de vie peut vivre dans un ménage que l'on ne considérerait pas pauvre financièrement, si par exemple, les parents peinent à gérer les ressources du ménage ou à les canaliser vers les besoins spécifiques des enfants, ou encore si le coût d'acquisition de ces biens et services est trop élevé et n'est pas subventionné par les politiques publiques.

La pauvreté des enfants en France

La question de la pauvreté des enfants est aujourd'hui au premier plan des politiques nationales en France. En octobre 2017, le gouvernement a lancé une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale axée sur la petite enfance. En conséquence, de nombreux rapports récents ont décrit les conditions de vie des enfants vivant aujourd'hui en France. Ils mettent en évidence que la part des enfants vivant dans une situation de pauvreté monétaire (enfants vivant dans un ménage disposant d'un revenu de 60 % ou moins du revenu médian) en France métropolitaine est supérieure au taux de pauvreté de l'ensemble de la population (19,8 % contre 14 %) (HCFEA, 2018). La France fait état d'un taux de pauvreté, pour l'ensemble de la population, relativement faible par rapport au reste de l'Europe (seuls les Pays-Bas font état d'un taux de pauvreté inférieur pour l'ensemble de la population), mais la comparaison avec ses voisins est beaucoup moins favorable en ce qui concerne la pauvreté des enfants (*ibid.*).

En 2017, les statistiques d’Eurostat montrent que 16 % de l’ensemble des adultes (âgés de 16 ans et plus) et 21,7 % des enfants (âgés de moins de 16 ans) sont classés comme pauvres en France, alors que, dans l’Union européenne, 22,2 % des adultes et 24 % des enfants sont pauvres. En particulier, les enfants vivant avec un seul parent et les familles nombreuses présentent un risque accru de connaître une situation de pauvreté. Pour les ménages monoparentaux avec au moins un enfant à charge ainsi que pour les ménages avec quatre enfants dont au moins un mineur est à charge, les taux de pauvreté ont atteint 40 % en 2014 et ne cessent d’augmenter depuis 2008 (*ibid.*).

Les données actuellement disponibles pour la France présentent deux lacunes majeures. D’abord, il existe des indicateurs sur la pauvreté monétaire, mais peu d’indicateurs sur la pauvreté en conditions de vie. Ensuite, les données disponibles agrègent les enfants de tous âges, et peu s’intéressent spécifiquement aux jeunes enfants. En ce qui concerne le premier point, les données de l’EU-Silc permettent de brosser un tableau de la pauvreté matérielle des enfants de tous âges. Elles montrent qu’en 2016, environ 12 % des enfants vivant en France et près d’un tiers pour les enfants vivant avec un seul parent pouvaient être considérés comme défavorisés (voir la description de l’indicateur de l’Unicef *supra* pour le détail des éléments utilisés dans ces analyses). Cependant, ces données sont basées uniquement sur les restrictions matérielles au niveau du ménage et n’incluent pas d’éléments spécifiques aux enfants, ce qui conduit à conclure de façon assez peu nuancée : « *les enfants sont pauvres parce que leurs parents sont pauvres* » (Observatoire des inégalités et Compas, 2018). Pour le second point, il semble qu’aucune étude ne se soit concentrée spécifiquement sur l’expérience de la pauvreté monétaire et en conditions de vie dans la petite enfance en France. Cela pose problème car la petite enfance est de plus en plus reconnue comme une période cruciale pour comprendre les trajectoires individuelles et les inégalités au niveau de la population (Irwin *et al.*, 2007). Les conditions de vie défavorables et la pauvreté des enfants aux plus jeunes âges peuvent avoir des répercussions sur leur santé et leur développement non seulement lorsqu’ils sont jeunes (Dickerson et Popli, 2015 ; Pearce *et al.*, 2013), mais aussi à l’âge adulte.

La littérature française axée sur la petite enfance demeure limitée et adopte souvent une perspective cognitive et clinique. Cependant, dès le début de l’année 2011, l’enquête Elfe offre une occasion unique de répondre à un certain nombre de questions sur les conditions de vie des enfants au

cours de leurs premières années de vie, en utilisant un échantillon récent et représentatif au niveau national des naissances en France métropolitaine. Cet article propose une approche multidomaine de la pauvreté en conditions de vie afin de décrire les conditions de vie des nourrissons dès leur naissance et pendant leur première année de vie, ainsi que les indicateurs classiques de la pauvreté financière. Plusieurs techniques de régression sont mobilisées pour mettre en évidence les groupes de population les plus exposés à tel ou tel type de privations. L’échantillon est de taille importante et représentatif au niveau national et l’étude décrit différentes dimensions de la vie des enfants, permettant ainsi de décrire des situations relativement nuancées pour un groupe d’âge qui n’a pas encore reçu beaucoup d’attention en France.

Elfe : première étude de cohorte longitudinale multidisciplinaire

L’enquête Elfe est la première étude de cohorte longitudinale multidisciplinaire à grande échelle en France, basée sur un échantillon de population (Charles *et al.*, 2011). Elle vise à suivre plus de dix-huit mille enfants (nés en France en 2011) de leur naissance à l’âge adulte. L’étude examine comment l’environnement socioéconomique et familial ainsi que les facteurs environnementaux auxquels un individu est confronté au cours de la petite enfance influent sur sa santé, son développement et sa socialisation pendant l’enfance, ainsi que sur sa situation à l’âge adulte. La structure d’échantillonnage Elfe repose sur deux niveaux simultanés, avec une sélection indépendante d’un échantillon représentatif d’hôpitaux disposant d’une maternité en France métropolitaine (stratifiée en fonction de leur taille) et une sélection de quatre périodes de l’année pour couvrir les quatre saisons (vingt-cinq jours au total : quatre jours en avril, six en juin/juillet, sept en septembre/octobre, huit en novembre et décembre). En 2011, tous les bébés nés dans une maternité sélectionnée sur l’une des périodes en question pouvaient potentiellement participer à l’étude (Juillard *et al.*, 2016). Trois cent quarante-neuf maternités (publiques et privées) représentent les cinq cent quarante-quatre hôpitaux disposant d’une maternité sur le territoire continental français (hors Outre-mer). Dix-huit mille trois cent vingt-neuf nourrissons ont été inclus dans l’échantillon initial. Pour pouvoir participer à l’enquête, les mères devaient satisfaire les critères suivants : leur bébé doit être né à trente-trois semaines de gestation ou plus, les deux parents doivent être âgés d’au moins 18 ans au moment de la naissance et seules les naissances simples et jumelles étaient incluses.

La première vague de collecte de données a lieu dans la maternité peu après la naissance, elle est effectuée par des

sages-femmes formées pour cette collecte. Lors de cette première vague, ont été collectées des données extraites du dossier médical de la mère, des échantillons biologiques, ainsi que les réponses à un questionnaire en face-à-face avec la mère. Un entretien téléphonique approfondi a été mené deux mois plus tard : quinze mille cinq cent trente-six mères et douze mille cinq cent quatre pères ont répondu à l'entretien complet, recueillant des données approfondies sur le statut socioéconomique, les conditions de vie dans la famille, la nutrition et l'environnement dans lequel les enfants grandissent. Une nouvelle vague d'entretiens a été menée autour du premier anniversaire de l'enfant, au cours duquel les deux parents ont été interrogés (treize mille cent quarante et une mères et onze mille deux cent quatre-vingt-quatorze pères), et comprend un questionnaire similaire et approfondi par rapport à celui de la vague précédente. Les vagues de suivi ont eu lieu deux années, trois années et demi et cinq années et demi après la naissance. L'analyse porte sur la vague collectée à deux mois (appelée « vague 1 ») et celle collectée à un an (« vague 2 »). L'échantillon est constitué de tous les ménages présents à chaque vague étudiée qui ne disposent pas d'informations manquantes sur les éléments utilisés dans les indicateurs de pauvreté en conditions de vie multiple, soit douze mille vingt ménages pour la vague 1 et douze mille huit cent quatre-vingt-quinze pour la vague 2. Si le choix avait porté sur un échantillon pour couvrir les deux vagues (c'est-à-dire si seuls les ménages pour lesquels il ne manquait pas d'information à l'une ou l'autre des vagues avaient été retenus), ledit échantillon aurait été très largement réduit et n'aurait plus été représentatif de l'ensemble du pays. L'article se base donc sur deux échantillons différents, un par vague. Cela signifie que, même si les analyses des vagues 1 et 2 ne sont pas directement comparables, elles sont néanmoins représentatives à l'échelle nationale pour les enfants de 2 mois et d'un an. Des poids d'échantillonnage sont appliqués à toutes les analyses, ce qui permet de tenir compte du plan d'échantillonnage et de l'attrition pour garantir des résultats représentatifs.

Méthodologie

Mesurer la pauvreté en conditions de vie

Pour construire les mesures de pauvreté en conditions de vie des enfants, l'étude s'appuie sur les définitions et les méthodologies existantes de la pauvreté multidimensionnelle (Bourguignon et Chakravarty, 2003 ; Alkire et Foster, 2011 ; Neubourg *et al.*, 2013 ; Dickerson et Popli, 2015). La construction de l'indice repose sur l'identification des différentes dimensions de conditions de vie qui sont importantes pour les jeunes enfants. Contrairement aux méthodes utilisées

pour les adultes, l'objectif est de prendre en considération toutes les dimensions qui comptent dans la vie quotidienne des enfants, sans se limiter aux conditions de vie matérielles. Des indicateurs relatifs à la parentalité ont notamment été inclus. Chaque dimension est composée d'éléments identifiant l'absence d'un type de biens ou d'activité spécifique. Ces éléments constitutifs de la dimension considérée peuvent varier au fil du temps afin de demeurer pertinents pour l'âge de l'enfant, en particulier pour les activités parentales, qui changeront considérablement au cours de la première année de la vie. Compte tenu des données disponibles, les mêmes dimensions de conditions de vie n'ont pu être reproduites d'une vague à l'autre.

Pour chaque élément j (qui peut être un objet, une activité) de l'âge a , la quantité dont dispose l'enfant i est mesurée, appelée l_{iaj} . Un seuil z_{aj} et une variable binaire g_{iaj} sont définis indiquant si l'enfant peut être considéré comme ne disposant pas de cet élément dès lors que $l_{iaj} < z_{aj}$. Un score c_{iad} est ensuite déterminé pour chaque dimension d en comptant, pour chaque enfant, le nombre d'éléments qui sont considérés comme manquants. Pour chaque dimension d , un seuil \tilde{z}_{ad} et une variable binaire δ_{ida} sont appliqués indiquant si l'on peut considérer que cet enfant est en situation de pauvreté dans cette dimension d dès lors que $c_{iad} > \tilde{z}_{ad}$.

L'identification des enfants défavorisés est basée sur une approche par comptage du nombre de restrictions dans chaque dimension. Cette approche impose de définir deux types de seuil afin de caractériser : à partir de quel moment un élément est considéré comme manquant et à partir de combien d'éléments manquants un enfant est défini comme pauvre, et ceci pour chaque dimension. Cette méthodologie est adaptée de Marion Leturcq et Lidia Panico (2019), à ceci près que l'article se concentre sur les déterminants de la pauvreté en conditions de vie dans différentes dimensions et non sur une mesure agrégée. Cette méthodologie et les indicateurs qui en résultent ne visent pas à décrire de manière exhaustive et représentative la pauvreté en conditions de vie des enfants en France, mais à fournir les meilleurs indicateurs possibles compte tenu des données disponibles.

Description des dimensions de la pauvreté en conditions de vie durant l'enfance

Les différents éléments et dimensions de la pauvreté en conditions de vie sont présentés dans le tableau 1 (p. 40) qui décrit :

- les conditions de vie matérielle, qui ne peuvent être mesurées qu'à la vague 1 (deux mois de l'enfant), et visent

à exposer les conditions de vie du ménage. Les éléments inclus indiquent si le ménage n'est pas en mesure de se permettre : deux paires de chaussures pour chaque adulte du ménage, des vêtements neufs (pas d'occasion), manger de la viande ou du poisson tous les deux jours, payer les factures à temps, chauffer le logement, remplacer les meubles usés, au moins une semaine de vacances par an, inviter ses amis ou sa famille au moins une fois par mois, ou offrir des cadeaux au moins une fois par an ;

- les conditions de logement, qui comprennent principalement des variables relatives à la qualité du logement, telles que l'humidité, la présence de moisissures sur les murs, le niveau de bruit, la difficulté à chauffer le logement, ainsi qu'un indicateur de surpeuplement du logement ;
- les conditions de logement extrêmement défavorisées qui sont définies par l'absence au domicile de l'enfant d'au moins un bien essentiel : eau chaude, salle de bains ou toilettes ;
- l'implication parentale, aux deux mois de l'enfant, qui comprend : ne chanter pour l'enfant que rarement, rarement parler à l'enfant, ne pas avoir de contact peau à peau avec l'enfant, allaiter pendant moins d'un mois. À la vague collectée autour du premier anniversaire de l'enfant, cette dimension comprend surtout des activités comme chanter avec l'enfant, jouer avec l'enfant, lire des livres, dessiner avec l'enfant, mais aussi des styles parentaux tels que rester calme lorsque l'on parle à l'enfant et avoir un contact physique quand on joue avec l'enfant.

Pour sélectionner les variables à inclure et identifier les dimensions de conditions de vie de l'enfant, certains choix normatifs ont dû être faits. Les éléments potentiels qui peuvent mesurer l'environnement de l'enfant et les restrictions qu'il pourrait connaître ont d'abord été identifiés. Le choix des variables a ensuite été guidé par la disponibilité des données et la littérature pertinente. Pour les conditions de vie matérielle, ce sont les indicateurs qui démontrent la capacité d'un ménage à se permettre des biens clés dont dispose la majorité des ménages de l'échantillon (des nouveaux vêtements, de nouvelles chaussures, avoir au moins deux repas par jour, chauffage suffisant) qui ont été retenus, c'est-à-dire des biens que seuls environ 4 % des ménages ne peuvent pas se permettre. Ces biens clés comprennent également des activités sociables contraignantes (comme inviter des amis et de la famille à domicile ou faire des cadeaux), mais aussi des éléments plus coûteux, que 16 % à 19 % des ménages n'ont pas les moyens de se permettre, tels une semaine de vacances par an, ou pouvoir remplacer des meubles. Le fait de ne pas avoir les moyens de se permettre plusieurs de ces articles

ou activités suggère des conditions de vie défavorables. Ces variables ne sont disponibles qu'à la vague 1. La qualité des conditions de logement est quant à elle mesurée au moyen de différents critères tels que la présence d'humidité et de moisissures, le fait de vivre dans un environnement bruyant, difficile à chauffer et/ou surpeuplé. Selon le critère, 7 % à 19 % des ménages sont affectés. Cette variable se distingue des conditions de logement très défavorisées qui incluent le fait de ne pas avoir un accès à l'eau chaude, à une salle de bains ou à des toilettes. Seuls 0,5 % à 1 % des ménages disent ne pas avoir accès à au moins l'un de ces équipements. Enfin, l'implication parentale a été mesurée à partir de variables décrivant les activités et le contact entre la mère et l'enfant comme chanter des chansons, contact peau à peau, etc.

Par ailleurs, ces variables ont été incluses dans une analyse des correspondances multiples (ACM) afin d'explorer quels groupes de variables émergent et quels éléments contribuent aux différents axes. Ces analyses ont été produites séparément pour chacune des deux vagues dans la mesure où l'importance relative de chaque variable dans la définition des axes, tout comme la composition du groupe de variables, est susceptible de varier selon l'âge des enfants. À ce stade, les variables qui ne semblaient contribuer à aucun axe ont été exclues. Enfin, en prenant tous les éléments retenus à l'étape précédente, ont été identifiées plusieurs dimensions des conditions de vie des enfants, basées sur la sélection et les résultats des ACM. Différentes dimensions sont apparues à différents âges : à la vague 1, les éléments se sont regroupés autour d'une dimension de conditions de vie matérielle, qui n'est pas apparue à la vague 2. Finalement, une dimension de la participation parentale est apparue, regroupant des variables sur l'attachement et les activités parentales. Pour chaque dimension est défini un seuil indiquant le nombre d'éléments manquants au-dessus duquel cet enfant est considéré comme défavorisé et, à l'exception des conditions de logement extrêmes, un enfant est considéré en situation de pauvreté en conditions de vie si le ménage ou l'enfant ne possède pas deux éléments (ou plus) de cette dimension. Par conséquent, comme le suggère la littérature, le fait d'être considéré comme pauvre en conditions de vie est défini par une accumulation d'éléments manquants : un seuil d'un seul de ces éléments manquants ne refléterait pas l'idée d'une accumulation de restrictions. Au contraire, choisir un seuil de trois éléments manquants ou plus reviendrait à capturer seulement les ménages très défavorisés. Pour le cas des conditions de logement extrêmes, le seuil est à un seul élément manquant, dans la mesure où les composants de

cette dimension englobent des éléments de confort de base. On peut donc penser que manquer d'un seul de ces éléments reflète déjà une restriction grave.

L'indicateur de pauvreté monétaire proposé dans cet article est conforme à la littérature. Le revenu disponible équivalent est considéré comme un indicateur des moyens financiers dont dispose le ménage. Cet indicateur

permet de retenir l'hétérogénéité des coûts de logement entre les régions. Pour tenir compte de la composition des ménages, les échelles d'équivalence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont utilisées. Par ailleurs, les ménages sont considérés comme pauvres lorsque le revenu est inférieur de 50 % au revenu disponible équivalent médian observé dans la population enquêtée. Il s'agit donc d'une mesure de

Tableau 1 – Indicateurs et définitions par dimensions de pauvreté en conditions de vie

Indicateurs		Deux mois (V1)	Un an (V2)	Définition et seuil
Conditions de vie matérielles	Possibilité de se permettre de nouveaux vêtements	4,6 %	-	Ne peut se le permettre
	Se permettre deux paires de chaussures par adulte dans le ménage	4,6 %	-	Ne peut se le permettre
	Se permettre de la viande ou du poisson une fois tous les deux jours	4,4 %	-	Ne peut se le permettre
	Saute au moins un repas par jour	2,4 %	-	Oui
	Capacité à payer ses factures à temps	8,6 %	-	Ne peut se le permettre
	Capacité à chauffer le logement	3,9 %	-	Ne peut se le permettre
	Capacité à remplacer les meubles usés ou cassés	16,6 %	-	Ne peut se le permettre
	Pouvoir se permettre une semaine de vacances	19,1 %	-	Ne peut se le permettre
	Capacité à inviter des amis ou de la famille chez soi	4,2 %	-	Ne peut se le permettre
	Capacité à offrir des cadeaux au moins une fois par an	4,7 %	-	Ne peut se le permettre
Total		17,5 %	-	Au moins deux restrictions
Conditions de logement	Surpeuplement du logement	18,8 %	19 %	1 ^{er} quintile du nombre d'habitants par m ²
	Difficulté à chauffer le logement (réponse des parents)	19,4 %	19,5 %	Oui
	Logement humide (réponse des parents)	8,2 %	8,3 %	Oui
	Moississures dans le logement (réponse des parents)	6,7 %	6,4 %	Oui
	Logement bruyant (réponse des parents)	11,7 %	11,5 %	Oui
Total		15,8 %	15,8 %	Au moins deux restrictions
Conditions de logement extrêmes	Eau chaude disponible	1,1 %	1,0 %	Non
	Salle de bains dans le logement	0,4 %	0,3 %	Non
	Toilettes dans le logement	0,5 %	0,54 %	Non
Total		1,6 %	1,6 %	Au moins une restriction
Implication parentale	Les parents chantent des chansons à l'enfant	8,3 %	5,9 %	Rarement
	Les parents parlent à l'enfant	-	-	Rarement
	Les parents restent calmes lorsqu'ils parlent avec l'enfant	-	2,8 %	Rarement
	Les parents ont parfois des contacts peau à peau avec l'enfant	36,4 %	-	Non
	Les parents ont des contacts corporels quand ils jouent avec l'enfant	-	1,2 %	Rarement
	Allaitement pendant moins d'un mois	49,3 %	-	Oui
	Les parents jouent avec l'enfant	-	1,6 %	Rarement
	Les parents lisent des livres à l'enfant	-	22,1 %	Rarement
	Les parents dessinent avec l'enfant	-	64,7 %	Rarement
Total		23,7 %	20,9 %	Au moins deux restrictions
Pauvreté monétaire	Ménage considéré comme pauvre en termes de revenu disponible	12,8 %	15,9 %	50 % de la médiane de la distribution du revenu équivalent disponible
Nombre total d'observations		12 020	12 895	

Source : Elfe, vague deux mois et vague un an.

Champ : enfants nés en France métropolitaine en 2011. (V1) : vague 1 ; (V2) : vague 2.

Lecture : à la vague 1, lorsque l'enfant a deux mois, 4,6 % des répondants ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'acheter des nouveaux vêtements. À la vague 1, lorsque l'enfant a deux mois, 17,5 % des enfants sont considérés comme pauvres pour au moins deux des éléments de la dimension conditions de vie matérielles.

la pauvreté monétaire par rapport à la population des familles d'enfants nés en 2011 et non par rapport à l'ensemble de la population française. Elfe étant une enquête sur les ménages, elle conduit à se concentrer principalement sur la pauvreté en conditions de vie que connaissent les enfants au sein de leur famille (même si l'inclusion de variables sur la parentalité signifie que les mesures présentées ne sont pas seulement des indicateurs de pauvreté en conditions de vie matérielle), et la pauvreté en conditions de vie qu'ils pourraient subir dans leur quartier, ou toute autre dimension non directement liée à leur famille, n'est pas mesurée. Bien qu'il s'agisse là de dimensions importantes dans la vie des individus, comme le décrit Urie Bronfenbrenner (1986) dans sa théorie des systèmes écologiques, elles ne sont pas entièrement explorables au moyen des données ici.

Une approche par les techniques de régression

Une fois les indicateurs construits, des techniques de régression sont utilisées afin de souligner les groupes de population les plus vulnérables à la pauvreté monétaire et à la pauvreté en conditions de vie dans plusieurs dimensions. Plus précisément, on suppose que la probabilité pour un enfant i d'être en situation de pauvreté dans une dimension d à l'âge a peut s'écrire comme ci-après :

$$Pr(y_{iad} | x_{ia}) = \Delta(\beta_{0ad} + \beta_{1ad}x_{1a} + \dots + \beta_{kad}x_{ka})$$

où y_{iad} est une variable binaire indiquant si l'enfant i est considéré comme pauvre dans la dimension d à l'âge a . x_{ia} est un vecteur de caractéristiques à l'âge a (ou caractéristiques de la famille de l'enfant). Δ est la fonction de distribution logistique. Les coefficients β_{kad} sont spécifiques à l'âge et à la dimension considérés, de façon à pouvoir identifier quels groupes sont plus vulnérables, pour chaque dimension d à l'âge a , ce qui nous permet d'identifier des facteurs de vulnérabilité différents selon l'âge et la dimension.

Les résultats

Quelle est la proportion d'enfants en situation de pauvreté en conditions de vie ?

Le tableau 1 présente la proportion d'enfants défavorisés dans chaque dimension et à chaque âge. Il montre que la proportion d'enfants défavorisés ne change pas de manière significative d'une vague d'enquête à l'autre, et ce pour chaque dimension, même si elles ne sont pas toujours basées sur les mêmes éléments, ni sur le même

nombre d'éléments. Il ressort que : 17,5 % des ménages sont identifiés comme étant en situation de pauvreté matérielle lorsque l'enfant est âgé de deux mois ; 5,8 % des ménages sont pauvres, en conditions de logement pour chaque vague ; 1,6 % des ménages sont pauvres en conditions de logement extrêmes à chaque vague ; 23,7 % des enfants sont considérés comme étant défavorisés sur la dimension parentale deux mois après la naissance, et 20,9 % à un an. Enfin, 12,8 % des ménages observés à la vague 1 et 15,9 % des ménages observés à la vague 2 sont classés comme pauvres financièrement. Le tableau 2 présente l'aspect cumulatif de la pauvreté en conditions de vie. Lors de la vague 1, à l'âge de 2 mois, 55 % des enfants sont considérés comme pauvres dans aucune dimension, 33 % comme pauvres dans une seule dimension et 10 % comme pauvres dans deux dimensions. Environ 2 % des enfants sont classés comme pauvres en conditions de vie pour trois dimensions ou plus. À la vague 2, lorsque les enfants sont âgés de 1 an, 67 % sont estimés comme pauvres dans aucune dimension : 28 % comme pauvres dans une seule dimension et approximativement 5 % comme pauvres dans deux dimensions ou plus. Il est important de noter que très peu d'enfants sont identifiés comme pauvres pour l'ensemble des dimensions considérées, et ce aux deux vagues. Le tableau 3 (p. 42) donne un autre aperçu de l'aspect cumulatif de la pauvreté en conditions de vie en présentant les combinaisons les plus courantes des dimensions de pauvreté en conditions de vie, pour les enfants considérés comme pauvre pour au moins deux dimensions. Lors de la vague 1, 39 % des enfants qui réunissaient deux ou plus dimensions de pauvreté en conditions de vie étaient considérés comme pauvres à la fois en conditions de logement et sur la dimension parentale ; 20 % d'entre eux comme pauvres à la fois en conditions matérielles et sur

Tableau 2 – Dimensions de pauvreté en conditions de vie

	Deux mois (V1)		Un an (V2)			
	Pauvreté monétaire		Pauvreté monétaire			
	Non	Oui	Non	Oui		
Pas de pauvreté	55 %	94 %	6 %	67 %	88 %	12 %
Pauvreté pour une dimension	33 %	85 %	15 %	28 %	79 %	21 %
Pauvreté pour deux dimensions	10 %	65 %	35 %	5 %	62 %	38 %
Pauvreté pour trois dimensions	2 %	58 %	42 %	< 0,5 %	.	.
Pauvreté pour quatre dimensions	< 0,5 %
Total	100 %	87 %	13 %	100 %	84 %	16 %

Source : Elfe, vague deux mois et vague un an.

Champ : enfants nés en France métropolitaine en 2011. (V1) : vague 1 ; (V2) : vague 2.

Lecture : à deux mois, 55 % des enfants ne sont pauvres dans aucune dimension. Parmi les enfants pauvres en 0 dimension, 94 % ne sont pas pauvres monétairement et 6 % sont considérés comme pauvres monétairement.

la dimension parentale ; 19 % d'entre eux comme pauvres en condition de logement et en condition de logement extrême ; 13 % d'entre eux comme pauvres dans la dimension parentale, en conditions matérielles et en conditions de logement extrêmes. Lors de la vague 2, 83 % des enfants considérés comme pauvres dans deux dimensions ou plus l'étaient sur les plans du logement et du rôle parental. D'autres combinaisons incluent le logement et les conditions de logement extrêmes (7 % des enfants cumulant au moins deux dimensions), et la pauvreté en conditions de logement extrêmes et sur la dimension parentale (6 %). Les autres combinaisons sont peu courantes.

Pauvreté monétaire et pauvreté en conditions de vie : deux mesures distinctes

Le tableau 4 explore la relation entre les différentes dimensions de la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté monétaire. Chaque cellule du tableau croise le statut de pauvreté monétaire et celui de pauvreté en conditions de

vie, pour chaque dimension. À l'âge de deux mois, c'est avec la pauvreté en conditions matérielles que la pauvreté monétaire se recouvre le plus (4,2 % des enfants sont à la fois pauvres monétairement et pauvres en conditions matérielles). Aux deux vagues, l'intersection entre la pauvreté monétaire et les autres dimensions des conditions de vie est très faible : 2,7 % des enfants sont à la fois pauvres monétairement et pauvres en conditions de logement et 2 % des enfants sont à la fois pauvres monétairement et ne bénéficient que d'une faible participation parentale.

La pauvreté monétaire ne coïncide pas toujours avec la pauvreté en conditions de vie. Par exemple, à l'âge de deux mois, environ 4,8 % des enfants pauvres monétairement ne sont pas considérés comme pauvres en conditions matérielles. Inversement, environ 8,2 % des enfants sont à la fois considérés comme pauvres en conditions de vie matérielle, mais pas pauvres monétairement. En ce qui concerne le logement, 6,2 % des enfants à l'âge de deux

mois (et 6,9 % des enfants à l'âge d'un an) qui sont pauvres sur le plan monétaire ne sont pas considérés comme pauvres en conditions de logement, tandis que 9,6 % des enfants de deux mois sont considérés comme pauvres en conditions de logement, mais ne sont pas considérés comme pauvres d'un point de vue financier (8,7 % pour les enfants à l'âge d'un an). Aux deux vagues, 0,2 % des enfants sont considérés comme pauvres monétairement et pauvres en conditions de logement extrême, mais 0,9 % des enfants identifiés comme pauvres en conditions de vie matérielle extrême ne sont pas considérés comme pauvres d'un point de vue monétaire. L'intersection entre pauvreté monétaire et pauvreté dans

Tableau 3 – Cumul des dimensions de pauvreté en conditions de vie

Dimensions de pauvreté	Deux mois	Un an
Logement et parentalité	39 %	83 %
Parentalité et conditions matérielles	20 %	.
Logement et conditions de logement extrêmes	19 %	7 %
Conditions de logement extrêmes, parentalité et conditions matérielles	13 %	.
Logement, conditions de logement extrêmes et conditions matérielles	3 %	.
Conditions de logement extrêmes et parentalité	2 %	6 %
Logement, conditions de logement extrêmes et parentalité	.	4 %
Autres combinaisons	4 %	.
Total	100 %	100 %

Source : Elfe, vague deux mois et vague un an.

Champ : enfants considérés comme pauvres sur au moins deux dimensions, nés en France métropolitaine en 2011.

Lecture : parmi les enfants observés à deux mois et considérés comme pauvres en conditions de vie pour au moins deux dimensions, 39 % sont considérés comme pauvres en conditions de logement et dans la dimension parentale.

Tableau 4 – Recouvrement entre la pauvreté monétaire et les dimensions de la pauvreté en conditions de vie

Pauvreté monétaire	Pauvreté en conditions de vie matérielle		Pauvreté en conditions de logement		Pauvreté en conditions de logement extrême		Pauvreté sur la dimension parentale		
	Deux mois	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Deux mois									
Non	82,8 %	8,2 %	81,4 %	9,6 %	90,1 %	0,9 %	69,5 %	21,5 %	
Oui	4,8 %	4,2 %	6,2 %	2,7 %	8,8 %	0,2 %	7,0 %	2,0 %	
Un an									
Non	N'a pas pu être		81,9%	8,7%	89,7 %	0,9 %	73,4 %	17,2 %	
Oui	calculé à 1 anr		6,9%	2,5%	9,2 %	0,2 %	7,3 %	2,1 %	

Source : Elfe, vague deux mois et vague un an.

Champ : enfants nés en France métropolitaine en 2011.

Lecture : parmi les enfants de deux mois, 82,8 % ne sont ni pauvres monétairement, ni considérés comme pauvres en conditions de vie matérielle ; 8,2 % sont pauvres en conditions de vie matérielles, mais pas pauvres monétairement ; 4,8 % sont pauvres monétairement, mais pas pauvres en conditions de vie matérielles ; et 4,2 % sont à la fois pauvres monétairement et pauvres en conditions de vie matérielles.

la dimension parentale est encore plus faible : 21,5 % des enfants de deux mois (17,2 % chez les enfants d'un an) sont considérés comme pauvres pour la dimension parentale mais ne sont pas considérés comme pauvres monétairement. Pour les deux vagues, environ 7 % des enfants sont pauvres monétairement mais ne sont pas considérés comme pauvres dans la dimension parentale. Par conséquent, les mesures de pauvreté en conditions de vie ont tendance à saisir des phénomènes différents, distincts de la pauvreté monétaire.

Le tableau 2 donne également un aperçu du recouvrement entre la pauvreté monétaire et les différentes dimensions de la pauvreté en conditions de vie. Il existe bien une corrélation entre la pauvreté monétaire et les aspects cumulatifs de la pauvreté en conditions de vie, mais la pauvreté monétaire ne coïncide pas nécessairement avec un nombre important de dimensions de pauvreté en conditions de vie. Lors de la vague 1, 94 % des nourrissons qui ne sont considérés comme pauvres dans aucune dimension, appartiennent à un ménage qui n'est pas considéré comme pauvre d'un point de vue monétaire, alors que 6 % d'entre eux appartiennent à un ménage pauvre d'un point de vue monétaire. Parmi les enfants considérés comme pauvres sur trois dimensions ou plus, 58 % ne sont pas considérés comme pauvres monétairement, tandis que 42 % d'entre eux sont considérés comme pauvres monétairement. À la vague 2, 88 % des enfants qui ne sont pauvres sur aucune dimension appartiennent à un ménage qui n'est pas considéré comme pauvre monétairement et 12 % d'entre eux appartiennent à un ménage pauvre monétairement. Parmi les enfants qui sont considérés comme pauvres en conditions de vie sur deux dimensions ou plus, 62 % ne sont pas considérés comme pauvres monétairement, alors que 38 % le sont.

Dans cette analyse, un ménage est considéré comme pauvre monétairement si son revenu disponible est inférieur à un seuil fixé à 50 % du revenu disponible équivalent médian. La littérature utilise généralement un seuil de 50 % ou de 60 %. L'utilisation d'un seuil de 50 % de la valeur médiane signifie que le seuil de pauvreté ici est inférieur à un seuil de 60 % de la valeur médiane. En d'autres termes, dans cet article, les familles considérées comme pauvres monétairement seront dans une plus faible proportion que dans les études où le seuil de 60 % est utilisé. Ce choix n'est susceptible d'affecter les résultats que si la densité de ménage se situant entre le seuil de 50 % et le seuil de 60 % est élevée, et si les ménages appartenant à cette marge étaient très différents en termes de profil de

pauvreté en conditions de vie des ménages identifiés comme pauvres en utilisant le seuil médian à 50 %. C'est très peu probable, étant donné que dans l'échantillon, la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté monétaire ne se chevauchent pas nécessairement.

Caractéristiques des enfants identifiés comme pauvres en conditions de vie

Pour chaque vague et pour chaque dimension de la pauvreté en conditions de vie, le tableau 5 (p. 44) montre les caractéristiques des enfants identifiés comme pauvres en conditions de vie dans les différentes dimensions par rapport aux enfants qui ne sont pas identifiés comme pauvres en conditions de vie, ainsi que ceux qui sont identifiés comme pauvres monétairement par rapport à ceux qui ne le sont pas. En commençant par la mesure classique de la pauvreté, les résultats descriptifs soulignent qu'à la vague 1, les taux de pauvreté monétaires sont plus élevés parmi les ménages dans lesquels aucun parent n'est actif, à l'intérieur des ménages ayant un parent issu de l'immigration, au sein des ménages composés d'un seul parent présent, et parmi ceux dont le niveau de diplôme des parents est faible. Pour la vague de deux mois, les familles nombreuses semblent également faire état d'un taux de pauvreté monétaire élevé, mais de plus petites différences entre les familles nombreuses et les autres familles au cours de la vague suivante sont observées.

En ce qui concerne la pauvreté en conditions de vie, à la vague 1, les enfants classés comme pauvres en conditions de logement ou pauvres en conditions de logement extrêmes sont plus susceptibles d'avoir un parent sans emploi. Plus précisément, environ 51 % des enfants défavorisés dans ces dimensions ont une mère sans emploi, contre 31,1 % des mères dans l'échantillon total ; 21,5 % des enfants pauvres en conditions de logement ont un père sans emploi contre 10,7 % des pères dans l'échantillon total ; ils sont plus souvent issus de l'immigration : 20 % à 30 % des enfants pauvres en conditions de logement, de conditions matérielles ou de conditions de logement extrêmes ont un parent issu de l'immigration, alors que 10 % à 11 % des enfants ont au moins un parent migrant dans l'échantillon total. Enfin, ils sont moins qualifiés : pour environ 50 % des enfants classés comme pauvres en conditions de logement, pauvres en conditions matérielles ou pauvres en conditions de logement extrêmes, le niveau de diplôme des parents est inférieur ou égal au niveau secondaire contre 32,5 % pour tous les enfants. Les enfants pauvres en conditions de logement sont également plus susceptibles de ne vivre qu'avec leur mère (9,2 % contre 5,5 % pour

Tableau 5 – Caractéristiques des enfants, selon le statut de pauvreté dans les différentes dimensions

	Deux mois											
	Pauvreté en conditions de logement		Pauvreté en conditions de logement extrême		Pauvreté dans la dimension parentale		Pauvreté en conditions de vie matérielles		Pauvreté monétaire		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	%	N
Statut d'emploi de la mère												
Pas en emploi	27,3 %	51,7 %	30,8 %	50,5 %	31,0 %	31,5 %	26,0 %	56,6 %	25,4 %	70,1 %	31,1 %	3738
En emploi	72,7 %	48,3 %	69,2 %	49,5 %	69,0 %	68,5 %	74,0 %	43,4 %	74,6 %	29,9 %	68,9 %	8282
Statut d'emploi du père												
Pas en emploi	8,7 %	21,5 %	10,6 %	16,6 %	11,1 %	9,7 %	7,6 %	26,2 %	7,2 %	34,6 %	10,7 %	1288
En emploi	89,7 %	74,7 %	87,4 %	82,3 %	87,0 %	88,4 %	91,4 %	67,0 %	91,9 %	56,5 %	87,3 %	10498
Manquant	1,6 %	3,7 %	2,0 %	1,2 %	1,9 %	1,9 %	1,0 %	6,8 %	0,9 %	8,9 %	1,9 %	234
Mère issue de l'immigration												
Non	91,5 %	76,3 %	89,4 %	70,4 %	87,4 %	94,6 %	91,1 %	79,5 %	90,8 %	77,7 %	89,1 %	10714
Oui	8,5 %	23,7 %	10,6 %	29,6 %	12,6 %	5,4 %	8,9 %	20,5 %	9,2 %	22,3 %	10,9 %	1306
Père issu de l'immigration												
Non	90,6 %	71,5 %	87,8 %	71,6 %	86,3 %	91,6 %	90,6 %	72,4 %	90,4 %	68,2 %	87,6 %	10528
Oui	8,5 %	26,1 %	11,0 %	28,4 %	12,6 %	6,9 %	8,7 %	23,7 %	9,1 %	25,9 %	11,3 %	1352
Manquant	0,9 %	2,3 %	1,2 %	0,0 %	1,1 %	1,5 %	0,6 %	3,9 %	0,5 %	5,9 %	1,2 %	140
Niveau de diplôme le plus élevé dans le ménage												
Faible	29,6 %	47,9 %	32,1 %	53,4 %	30,5 %	38,6 %	28,2 %	53,4 %	29,7 %	51,2 %	32,5 %	3900
Intermédiaire	22,0 %	14,4 %	20,9 %	14,4 %	20,0 %	23,3 %	22,5 %	12,6 %	22,4 %	10,3 %	20,8 %	2503
Élevé	44,3 %	29,4 %	42,2 %	28,6 %	44,6 %	33,6 %	46,9 %	17,3 %	45,9 %	15,1 %	42,0 %	5044
Manquant	4,1 %	8,3 %	4,8 %	3,5 %	4,8 %	4,5 %	2,4 %	16,7 %	2,0 %	23,5 %	4,8 %	573
Structure familiale												
Mère seule	4,8 %	9,2 %	5,5 %	5,2 %	5,6 %	4,9 %	2,5 %	20,0 %	2,1 %	28,7 %	5,5 %	656
Deux parents corésidents	93,3 %	89,4 %	92,6 %	93,5 %	92,5 %	93,2 %	95,5 %	78,7 %	96,0 %	70,2 %	92,7 %	11138
Manquant	2,0 %	1,3 %	1,9 %	1,2 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	1,4 %	2,0 %	1,1 %	1,9 %	226
Rang de l'enfant												
1	44,0 %	35,3 %	42,7 %	39,5 %	44,2 %	37,6 %	44,0 %	35,9 %	42,5 %	43,6 %	42,7 %	5127
2	36,0 %	33,1 %	35,5 %	36,5 %	34,2 %	39,9 %	36,3 %	31,8 %	36,5 %	29,0 %	35,5 %	4271
3	13,3 %	17,5 %	13,9 %	16,2 %	13,9 %	14,3 %	13,2 %	18,0 %	13,9 %	14,4 %	14,0 %	1681
4 ou plus	5,1 %	12,1 %	6,2 %	4,8 %	6,1 %	6,4 %	4,8 %	12,9 %	5,6 %	10,3 %	6,2 %	741
Manquant	1,6 %	1,9 %	1,6 %	2,9 %	1,6 %	1,8 %	1,7 %	1,5 %	1,5 %	2,7 %	1,7 %	200
Nombre d'observations	12 020											
	Un an											
	Pauvreté en conditions de logement		Pauvreté en conditions de logement extrême		Pauvreté dans la dimension parentale		Pauvreté en conditions de vie matérielles		Pauvreté monétaire		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	%	N
Statut d'emploi de la mère												
Pas en emploi	28,0 %	55,0 %	31,9 %	56,0 %	31,4 %	35,8 %	–	–	25,0 %	70,7 %	32,3 %	4161
En emploi	72,0 %	45,0 %	68,1 %	44,0 %	68,6 %	64,2 %	–	–	75,0 %	29,3 %	67,7 %	8734
Statut d'emploi du père												
Pas en emploi	8,1 %	18,3 %	9,7 %	10,2 %	9,2 %	11,5 %	–	–	6,5 %	26,7 %	9,7 %	1251
En emploi	85,3 %	68,7 %	82,8 %	73,8 %	82,9 %	81,8 %	–	–	90,3 %	42,1 %	82,7 %	10660
Manquant	6,6 %	13,0 %	7,5 %	16,0 %	7,9 %	6,7 %	–	–	3,2 %	31,3 %	7,6 %	984
Mère issue de l'immigration												
Non	88,8 %	64,9 %	85,2 %	70,7 %	86,3 %	80,0 %	–	–	88,0 %	69,0 %	85,0 %	10962
Oui	11,2 %	35,1 %	14,8 %	29,3 %	13,7 %	20,0 %	–	–	12,0 %	31,0 %	15,0 %	1933
Père issu de l'immigration												
Non	87,7 %	59,9 %	83,5 %	71,4 %	84,3 %	79,6 %	–	–	87,4 %	61,5 %	83,3 %	10741
Oui	11,0 %	37,9 %	15,0 %	27,6 %	14,2 %	19,2 %	–	–	11,9 %	32,6 %	15,2 %	1962
Manquant	1,4 %	2,2 %	1,5 %	1,0 %	1,6 %	1,2 %	–	–	0,7 %	5,9 %	1,5 %	192
Niveau de diplôme le plus élevé dans le ménage												
Faible	25,6 %	34,9 %	26,8 %	43,7 %	25,9 %	31,8 %	–	–	25,0 %	38,2 %	27,1 %	3494
Intermédiaire	18,3 %	11,0 %	17,3 %	8,7 %	17,3 %	16,8 %	–	–	18,8 %	8,5 %	17,2 %	2214
Élevé	39,2 %	21,9 %	36,7 %	20,6 %	37,7 %	31,6 %	–	–	41,0 %	12,3 %	36,5 %	4701
Manquant	16,9 %	32,2 %	19,2 %	27,0 %	19,1 %	19,8 %	–	–	15,2 %	40,9 %	19,3 %	1486
Structure familiale												
Mère seule	4,8 %	11,2 %	5,8 %	9,8 %	5,9 %	5,7 %	–	–	2,2 %	25,3 %	5,8 %	751
Deux parents corésidents	89,9 %	79,7 %	88,4 %	79,6 %	88,5 %	87,3 %	–	–	92,1 %	67,7 %	88,3 %	11380
Manquant	5,3 %	9,1 %	5,8 %	10,6 %	5,7 %	7,0 %	–	–	5,7 %	7,0 %	5,9 %	764
Rang de l'enfant												
1	44,8 %	34,2 %	43,0 %	48,1 %	45,3 %	34,7 %	–	–	43,0 %	43,8 %	43,1 %	5560
2	35,5 %	31,4 %	35,0 %	26,2 %	34,2 %	37,2 %	–	–	35,7 %	30,1 %	34,8 %	4492
3	12,9 %	18,0 %	13,8 %	8,7 %	12,8 %	17,2 %	–	–	13,7 %	13,7 %	13,7 %	1766
4 ou plus	5,2 %	14,1 %	6,5 %	9,1 %	5,8 %	9,5 %	–	–	6,1 %	9,3 %	6,6 %	847
Manquant	1,7 %	2,4 %	1,7 %	7,8 %	1,9 %	1,4 %	–	–	1,5 %	3,0 %	1,8 %	230
Nombre d'observations	12 895											

Source : Elfe, vague deux mois et vague un an. Champ : enfants nés en France métropolitaine en 2011. Lecture : pour les enfants observés à l'âge de deux mois, 27,3 % de ceux qui ne sont pas considérés comme pauvres en conditions de logement ont une mère qui n'est pas en emploi, alors que 51,7 % de ceux qui sont considérés comme pauvres en conditions de logement ont une mère qui n'est pas en emploi. Niveau de diplôme : « faible » correspond à un niveau baccalauréat ou inférieur ; « intermédiaire » correspond à un niveau bac + 2, élevé correspond à un niveau supérieur à bac + 2.

l'ensemble des enfants) et d'avoir au moins deux frères et sœurs qui vivent avec eux. Cette tendance se reflète dans la dimension de la pauvreté en conditions de vie matérielle. En effet, cette dernière est particulièrement corrélée à la monoparentalité (20 % des enfants matériellement défavorisés vivent uniquement avec leur mère), beaucoup plus que pour les dimensions liées au logement.

Le fait d'être classé comme pauvre dans la dimension parentale à 2 mois n'est en revanche pas corrélé à l'emploi parental ou à la monoparentalité. Le risque d'être identifié comme pauvre dans la dimension parentale est plus élevé lorsque les parents ont un niveau de diplôme plus faible : 38,6 % des enfants identifiés comme pauvres dans la dimension parentale vivent dans un ménage où le plus haut niveau de diplôme est inférieur ou égal au secondaire, contre 32,5 % dans l'échantillon total. À l'inverse, avoir un parent issu de l'immigration présente la corrélation inverse à ce qui a été observé pour les autres dimensions de la pauvreté en conditions de vie : les enfants dont les parents sont issus de l'immigration ont tendance à être moins susceptibles d'être identifiés comme pauvres dans la dimension parentale ; 5,4 % des enfants considérés comme pauvres dans cette dimension ont une mère issue de l'immigration ; 6,9 % ont un père migrant, alors que dans l'échantillon environ 11 % des enfants ont un parent migrant. Enfin, les enfants premiers-nés sont moins susceptibles d'être classés comme pauvres dans cette dimension. Des résultats très similaires se retrouvent sur les données de la vague 2, à l'âge d'un an. Quelques différences sont à noter : le lien entre les conditions de logement très défavorisées et la monoparentalité est fort alors qu'il ne l'était pas à la vague de 2 mois, et un renversement de l'association entre parentalité et statut de migrant. En effet, à 1 an, ce sont désormais les enfants dont les parents sont issus de l'immigration qui risquent le plus d'être considérés comme pauvres dans cette dimension, mais cette association reste faible. Le lien entre implication parentale et niveau de diplôme est encore présent dans la vague d'enquête collectée aux environs du premier anniversaire de l'enfant, mais semble être moins fort qu'à la vague précédente.

Une régression (voir *supra*) a été utilisée afin de confirmer quels groupes de population sont les plus susceptibles d'être classés comme défavorisés, toutes choses égales par ailleurs. Le tableau 6 (p. 46) présente les résultats d'une régression *logit*, sous forme d'*odds ratio*. Le but est d'estimer quels enfants sont considérés comme pauvres monétairement ou pauvres en conditions de vie, pour chaque dimension et pour chaque vague. Les résultats

confirment largement l'analyse des statistiques descriptives et permettent de mieux comprendre les caractéristiques qui déterminent le statut de pauvreté en conditions de vie. À la vague 1, un niveau de diplôme des parents plus élevé diminue le risque d'être considéré comme pauvre quelle que soit la dimension considérée, même en tenant compte d'autres facteurs sociodémographiques. Le niveau de diplôme réduit nettement le risque de pauvreté monétaire ainsi que celui de pauvreté en conditions de vie matérielles, mais il semble avoir un impact plus faible sur le risque d'être pauvre en conditions de logement et la pauvreté en conditions de logement extrême. Le statut d'emploi des parents a un impact particulièrement fort sur le risque de pauvreté monétaire. Il a un lien plus faible (mais tout de même significatif) avec la pauvreté en conditions de vie matérielle et la pauvreté en conditions de logement, mais il ne semble pas avoir d'impact sur le risque de pauvreté en conditions de vie extrêmes ou sur le risque de pauvreté sur la dimension parentale, une fois que tous les autres facteurs sociodémographiques ont été pris en compte. À l'instar des analyses descriptives, les régressions à deux mois soulignent que le statut migratoire des parents est lié à un risque plus élevé de pauvreté monétaire, ainsi que de pauvreté en conditions de vie matérielle, en conditions de logement et en conditions de logement extrêmement défavorisées, mais il est associé à un risque plus faible de pauvreté sur la dimension parentale. La structure familiale présente une corrélation très forte avec la pauvreté monétaire (ce qui indique une faible variabilité dans ce groupe, la plupart des ménages classés comme ménages monoparentaux étant également classés comme étant pauvres monétairement). Il n'est pas surprenant de constater que cela se traduit par une corrélation très forte avec la pauvreté en conditions de vie matérielle, pour la vague 1. De plus, une fois tous les facteurs sociodémographiques retenus, ce groupe présente également un fort risque de pauvreté en conditions de logement et de pauvreté en conditions de logement extrêmement défavorisées, comme l'avaient suggéré les analyses descriptives. En revanche, aucun risque accru de pauvreté n'est constaté pour la dimension parentale pour ce groupe. Enfin, le rang de l'enfant ne présente aucune corrélation avec la pauvreté monétaire, une fois pris en compte les autres facteurs socioéconomiques. Cependant, le risque de pauvreté en conditions de logement augmente avec la parité des enfants. Alors que les enfants premiers-nés étaient moins exposés au risque d'être considérés comme pauvres pour la dimension parentale et au risque de pauvreté en conditions de vie matérielle, aucune corrélation entre le rang de l'enfant et ces deux dimensions de

Tableau 6 – Estimation par régression Logit, *odds ratio* du risque d'être considéré pauvre pour chaque dimension

Variables	Deux mois					Un an			
	PCL	PCLE	PDP	PCVM	PM	PCL	PCLE	PDP	PM
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)
Niveau de diplôme le plus élevé dans le ménage									
Faible	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Intermédiaire	0,56*** (0,04)	0,56*** (0,09)	0,9** (0,04)	0,42*** (0,02)	0,49*** (0,04)	0,63*** (0,05)	0,46*** (0,09)	0,84*** (0,04)	0,58*** (0,04)
Élevé	0,55*** (0,03)	0,52*** (0,08)	0,62*** (0,02)	0,26*** (0,01)	0,34*** (0,02)	0,57*** (0,02)	0,49*** (0,07)	0,71*** (0,03)	0,37*** (0,02)
Manquant	1,16 (0,19)	0,36* (0,2)	1,15 (0,2)	0,93 (0,15)	0,73 (0,16)	1,10* (0,06)	0,72** (0,1)	0,78*** (0,04)	0,89* (0,05)
Statut d'emploi dans le ménage									
Deux parents en emploi	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Au moins un des parents n'est pas en emploi	2,05*** (0,093)	1,28 (0,21)	0,95 (0,3)	2,47*** (0,11)	4,37*** (0,22)	2,02*** (0,08)	1,77*** (0,21)	1,02 (0,03)	5,6*** (0,27)
Manquant	- -	- -	- -	- -	- -				
Statut d'immigration									
Aucun des deux parents n'est issu de l'immigration	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Au moins un des parents est issu de l'immigration	2,7*** (0,12)	2,55*** (0,28)	0,46*** (0,02)	2,33*** (0,13)	3,11*** (0,19)	3,35*** (0,15)	1,68*** (0,19)	1,38*** (0,06)	2,62*** (0,15)
Manquant	- -	- -	- -	- -	- -				
Structure familiale									
Deux parents corésidents	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mère seule	0,94 (0,16)	1,08 (0,44)	0,68** (0,11)	4,69*** (0,70)	15,06*** (3,25)	1,36*** (0,12)	1,04 (0,19)	0,94 (0,09)	11,93*** (1,28)
Manquant	0,83 (0,13)	0,69 (0,22)	1,04 (0,09)	0,94 (0,14)	0,77** (0,09)	1,02 (0,08)	1,57** (0,33)	1,20** (0,09)	0,79** (0,07)
Rang de l'enfant									
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	1,3*** (0,06)	1,23 (0,2)	1,4*** (0,05)	1,25*** (0,07)	1,05 (0,06)	1,32*** (0,12)	0,78* (0,10)	1,41*** (0,05)	1,11* (0,06)
3	1,49*** (0,09)	1,13 (0,2)	1,29*** (0,08)	1,43*** (0,1)	1,01 (0,08)	1,59*** (0,11)	0,55 (0,09)	1,64*** (0,09)	0,87 (0,08)
≥ 4	2,15*** (0,2)	0,74 (0,22)	1,39*** (0,12)	1,96*** (0,18)	1,25 (0,23)	2,51*** (0,18)	0,92 (0,21)	1,97*** (0,14)	0,85 (0,08)
Manquant	1,14*** (0,15)	0,20*** (0,07)	1,45*** (0,2)	0,99 (0,19)	2,11*** (0,59)	1,83*** (0,20)	4,09*** (0,97)	0,94 (0,10)	1,95*** (0,38)
Variables démographiques incluses ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
N	12 020	12 020	12 020	12 020	12 020	12 895	12 895	12 895	12 895

Source : Elfe, vague deux mois et vague un an.

Champ : enfants nés en France métropolitaine en 2011.

PCL : pauvreté en conditions de logement ; PCLE : pauvreté en conditions de logement extrême ; PDP : pauvreté dans la dimension parentale ; PCVM : pauvreté en conditions de vie matérielle ; PM : pauvreté monétaire.

*** significativité au seuil de 1 %.

Variabes démographiques incluses : âge de la mère, sexe de l'enfant, période de naissance.

Niveau de diplôme : faible correspond à un niveau baccalauréat ou inférieur ; intermédiaire correspond à un niveau baccalauréat + 2 ; élevé correspond à un niveau supérieur à baccalauréat + 2.

la pauvreté en conditions de vie n'est constatée lorsque l'enfant est le second de sa fratrie ou plus.

À l'âge d'un an, les associations entre risque de pauvreté et caractéristiques socioéconomiques sont largement similaires. Parmi les différences importantes par rapport aux résultats précédents, l'inversion de l'association entre le statut de migrant et la pauvreté sur la dimension parentale (comme l'indiquaient déjà les statistiques descriptives) est relevée, et entre la structure familiale et la pauvreté sur la dimension parentale. De plus, l'association entre le rang de l'enfant et la pauvreté en conditions de logement est maintenant significative. Par ailleurs, une relation linéaire entre risque de pauvreté dans la dimension parentale et nombre de frères et sœurs semble apparaître : lorsque tous les autres facteurs sociodémographiques sont pris en compte, plus la parité de l'enfant est élevée, plus le risque d'être considéré comme pauvre dans cette dimension est élevé.

Conclusion

La pauvreté des enfants est un élément important dans les agendas politiques de nombreux pays, et à juste titre : un vaste corpus d'études a montré les effets délétères de la pauvreté dans l'enfance, avec toute une série de conséquences, tant dans l'enfance que, plus tard, à l'âge adulte. Dans cet article, de nouvelles données représentatives au niveau national pour les enfants nés en France en 2011 sont utilisées afin de brosser un tableau des enfants en situation de pauvreté à la naissance et au cours de la première année de vie. Ce groupe d'âge a été moins pris en compte en France que dans d'autres pays, et ce malgré l'importance des premières années de vie dans la compréhension des trajectoires individuelles futures et dans la construction des inégalités au sein de la population. La richesse des données et des méthodes multidimensionnelles mobilisées ont permis d'aller au-delà de la simple mesure de la pauvreté monétaire pour identifier les enfants vivant dans des conditions défavorisées. Quatre indicateurs de pauvreté en conditions de vie ont ainsi participé à mettre en évidence l'idée que l'intersection entre pauvreté en conditions de vie et pauvreté monétaire existe mais elle n'est pas parfaite : les enfants peuvent vivre dans des ménages qui ne sont pas considérés comme pauvres d'un point de vue monétaire mais qui souffrent de pauvreté en conditions de vie, et inversement. Ces résultats appellent à mener une approche plus nuancée des désavantages subis par les enfants, même pendant les premières années de leur vie, et soulignent la nécessité de politiques qui ne se fondent pas uniquement sur le revenu du ménage pour identifier les enfants vivant dans des conditions difficiles.

Les résultats présentés dans cet article mettent en lumière un certain nombre de groupes de population qui pourraient être les plus exposés au risque de pauvreté monétaire et au risque de pauvreté en conditions de vie à la naissance. Les dimensions de la pauvreté en conditions de vie identifiées ici décrivent différents aspects de la vie des enfants : il est donc normal que les caractéristiques des enfants qui sont à risque d'être considérés comme pauvres varient selon ces dimensions. Le risque d'être pauvre sur le plan monétaire est fortement corrélé à la situation familiale et à la situation d'emploi des parents, tandis que la pauvreté en conditions de vie pour la dimension parentale est principalement liée au rang de l'enfant, mais non à la situation familiale ou à l'emploi des parents. La pauvreté en conditions de logement et la pauvreté monétaire sont impactées par les mêmes caractéristiques, mais le niveau de diplôme, la structure familiale et l'emploi des parents sont beaucoup plus étroitement liés à la pauvreté monétaire que la pauvreté en conditions de logement. Cela suggère peut-être un rôle des politiques sociales dans l'atténuation de certains des impacts négatifs de la pauvreté monétaire sur les conditions de vie, mais pas pour tous les groupes : la pauvreté en conditions de logement est plus fortement corrélée au fait d'avoir des parents issus de l'immigration et au rang de l'enfant, ce qui suggère que les ménages migrants et les familles nombreuses ont plus de difficultés à accéder à un logement de qualité.

Bien que certains de ces résultats soient attendus, la prise en compte d'un certain nombre de caractéristiques de la population, ainsi que de plusieurs domaines de pauvreté en conditions de vie, permet de brosser un tableau plus nuancé de qui est exposé à un fort risque de pauvreté en conditions de vie. Par exemple, vivre dans une famille monoparentale est associé à des effets opposés sur différentes dimensions de la pauvreté en conditions de vie. Celle-ci n'est pas liée à la pauvreté en conditions de logement (peut-être en raison des politiques de logement qui aident les familles monoparentales à accéder à un logement social de relativement bonne qualité), mais elle est très fortement corrélée à la pauvreté en conditions de vie matérielle et à la pauvreté monétaire. Ce groupe présente un risque moindre de pauvreté en conditions de vie sur le plan de l'implication parentale deux mois après la naissance, mais ce risque a été inversé au moment du premier anniversaire de l'enfant. Un autre groupe intéressant est celui des familles nombreuses : elles présentent un risque de pauvreté en conditions de logement plus fort, ainsi qu'un risque accru de pauvreté sur la dimension de l'implication parentale, même après avoir tenu compte

des autres facteurs sociodémographiques. La pauvreté des familles nombreuses n'est donc pas seulement due au fait d'avoir des parents issus de l'immigration ou au niveau de diplôme des parents. Ces analyses suggèrent donc que les groupes « défavorisés » ne sont pas homogènes et que ces différents groupes pourraient nécessiter différents types de politiques pour les soutenir au mieux.

Bien que les analyses présentent un certain nombre de points forts, il est nécessaire de tenir compte de leurs limites. Tout d'abord, les mesures, comme le reconnaît communément la littérature, sont basées sur des données disponibles, mais aussi sur des normes spécifiques à chaque pays de ce qui est considéré comme un besoin « fondamental » pour les enfants. Par conséquent, ces mesures ne sont pas facilement comparables à celles fondées sur d'autres ensembles de données ou d'autres pays, et elles ne se prêtent pas bien aux comparaisons internationales. Par ailleurs, en raison de la disponibilité des données, il a été difficile, voire impossible, de construire des dimensions

de la pauvreté qui soient entièrement comparables dans le temps. Par conséquent, ces mesures ne se prêtent pas bien à des analyses longitudinales telles que l'étude de l'évolution de la pauvreté et de la pauvreté en conditions de vie chez les individus (Panico et Leturcq, 2019). Cependant, à partir de données récentes et représentatives pour la France, les conditions de vie des enfants autour de la naissance et au cours de la première année de vie ont pu être décrites. En utilisant à la fois une approche classique (mesure de la pauvreté financière) et un cadre de pauvreté en conditions de vie multidomaine, il a pu être souligné que la pauvreté et les conditions défavorisées ne sont pas rares pour les nourrissons vivant en France. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que la pauvreté financière et la pauvreté en conditions de vie au cours des premières années de vie sont des concepts à multiples facettes qui ne touchent pas tous les groupes de population de la même manière, ce qui exige, de la part des politiques publiques, qu'elles n'adoptent pas une approche « universelle » pour combattre la pauvreté des enfants.

References

- Alkire S., Foster J., 2011, Counting and multidimensional poverty measurement, *Journal of Public Economics*, vol. 95, n° 7, p. 476-487.
- Bourguignon F., Chakravarty S. R., 2003, The measurement of multidimensional poverty, *The Journal of Economic Inequality*, vol. 1, n° 1, p. 25-49.
- Bronfenbrenner U., 1986, Ecology of the family as a context for human development: Research perspectives, *Developmental psychology*, vol. 22, n° 6, p. 723.
- Case A., Fertig A., Paxson C., 2005, From cradle to grave? The lasting impact of childhood health and circumstance, *Journal of Health Economics*, vol. 24, n° 2, p. 365-389.
- Charles M.-A., Leridon H., Dargent P., Geay B., & the Elfe team, 2011, Tracking the lives of 20,000 children – Launch of the Elfe child cohort study, *Populations and Societies*, n° 475.
- Conger R. D., Conger K. J., Martin M. J., 2010, Socioeconomic status, family processes, and individual development, *Journal of Marriage and Family*, vol. 72, n° 3, p. 685-704.
- Dahl G. B., Lochner L., 2012, The impact of family income on child achievement: Evidence from the earned income tax credit, *American Economic Review*, n° 102, p. 1927-1956.
- Dickerson A. P., Popli G., 2015, The many dimensions of child poverty: Evidence from the UK Millennium Cohort Study, *The Sheffield Economic Research Paper Series (Serps)*, Department of Economics, University of Sheffield.
- Dong M., Giles W. H., Felitti V. J., Dube S. R., Williams J. E., Chapman D. P., Anda R. F., 2004, Insights into causal pathways for ischemic heart disease: Adverse Childhood Experiences study, *Circulation*, vol. 110, n° 13, p. 1761-1766.
- Duncan G. J., Magnuson K., Kalil A., Ziol-Guest K., 2012, The importance of early childhood poverty, *Social Indicators Research*, vol. 108, n° 1, p. 87-98.
- Duncan G. J., Magnuson K., 2013, The long reach of early childhood poverty, Research and Policy Challenges, in Jean Yeung W.-Y., Yap M.-T. (eds), *Economic stress, human capital, and families in Asia*, Dordrecht, Springer, p. 57-70.

- Ermisch J., Jäntti M., Smeeding T., (eds), 2012), *From parents to children: The intergenerational transmission of advantage*, New York, Russell Sage Foundation.
- Esping-Andersen G., 2008, Childhood investments and skill formation, *International Tax and Public Finance*, vol. 15, n° 1, p. 19-44.
- Fusco A., Guio A. C., Marlier E., 2011, *Income poverty and material deprivation in European countries*, Technical report, Luxembourg: Liser.
- Gallo V., Mackenbach J. P., Ezzati M. and all, 2012, Social inequalities and mortality in Europe – results from a large multi-national cohort, *PLoS One*, vol. 7, n° 7, p. e39013.
- Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), 2018, *Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants : constats et propositions du HCFEA – Note de synthèse*, Report adopted by the Conseil de la famille on 5th June 2018.
- Irwin L. G., Siddiqi A., Hertzman G., 2007, *Early child development: A powerful equalizer*. Vancouver, BC, Canada, Human Early Learning Partnership (HELP).
- Johnson R. C., Schoeni R. F., 2011, The Influence of early-life events on human capital, health status, and labor market outcomes over the life course, *Journal of Economic Analysis and Policy*, vol. 611, n° 3, p. 2521.
- Juillard H., Thierry X., Razafindratsima N., Bringe A., Lanoë J. L., 2016, Pondérations de l'enquête Elfe en maternité. Retrieved from https://pandora.vjf.inserm.fr/public/docs/ELFE_NoteDet0.pdf.
- Leturcq M., Panico L., 2019, The long-term effects of parental separation on childhood multidimensional deprivation: A lifecourse approach, *Social Indicators Research*, p. 1-34. <http://hdl.handle.net/20.500.12204/AWhvuwj-XMQCvuZmm7MV>.
- Levine P. B., 2011, How does parental unemployment affect children's educational performance? In Duncan G. J., Murnane R. (eds.), *Whither opportunity? Rising inequality and the uncertain life chances of low-income children*, New York, NY, Russell Sage Foundation, p. 315-335.
- Observatoire des inégalités et Compas (CIC), 2018, *Rapport sur la pauvreté en France*, Observatoire des inégalités et Compas, Tours, éditions Observatoire des inégalités.
- Neubourg C. (de), Chai J., Milliano M. (de), Plavgo I., 2013, *Cross-country MODA study: Multiple Overlapping Deprivation Analysis (MODA)*, Technical Note, Innocenti Working Papers n° 2012-05, Florence, Unicef Office of Research.
- Pearce A., Lewis H., Law C., 2013, The role of poverty in explaining health variations in 7-year-old children from different family structures: Findings from the UK Millennium Cohort Study, *Journal of epidemiology and community health*, vol. 67, n° 2, p. 181-189.
- Sen A., 1999, *Commodities and capabilities*, New Delhi, Oxford University Press India.
- Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J. P., 2009, The measurement of economic performance and social progress revisited, *Reflections and overview*, Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/overview-eng.pdf>.
- Townsend P., 1979, *Poverty in the United Kingdom: A survey of household resources and standards of living*, Berkeley, CA: University of California Press.
- Unicef Office of Research, 2014, *Children of the Recession: The impact of the economic crisis on child well-being in rich countries*, Innocenti Report Card 12, Florence, Unicef Office of Research.
- Unicef Office of Research, 2013, *Child well-being in rich countries: A comparative overview*, Innocenti Report Card 11, Florence, Unicef Office of Research.